

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 13 mai 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 13 mai 2026 à 14 h 30 à la maison des associations, salle Neptune.

Participaient à la réunion : Carol Gautier, Annick Sanchez, Michelle Audonnet, Christine Soucheleau, Françoise Quéré, Michèle Chaumont, Annie Saulnier.

Absents excusés : Jean Gabaud, Maryvonne Hurier, Nicole Navuec, Chantal Salardenne, Jacky Coulombs.

Les changements à venir liés aux travaux de la mairie

La Présidente indique que la mairie va engager des travaux de mise aux normes de l'école maternelle et de l'accueil périscolaire et qu'à partir de la prochaine rentrée, des salles de l'espace Michel Crépeau seront réservées pour l'accueil des enfants. En conséquence, des changements dans l'occupation des salles par NGL sont à attendre . Des informations à ce sujet doivent être communiquées par la mairie à la fin juin. A cet égard, Carol mentionne que son interlocuteur à la mairie est Mme Belloc, adjointe au maire chargée des associations, qui était présente à l'Assemblée Générale.

Malgré les travaux, le repas dansant du 21 novembre est maintenu avec une cuisine éphémère.

Dès qu'ils seront connus, les adhérents seront prévenus des changements par une lettre d'information et la mise à disposition de nouvelles affichettes.

Diplômes des animatrices

Carol expose qu'au regard des textes, les animateurs doivent être titulaires d'un brevet d'éducateur sportif et d'une carte professionnelle avec éventuellement une formation spécifique pour pouvoir dispenser des cours. L'absence de ces diplômes peut mettre en cause la responsabilité de l'association en cas d'incident ou d'accident.

Les animateurs doivent avoir souscrit par ailleurs une assurance individuelle.

Dans ces conditions, un contrôle rigoureux des diplômes des animatrices (eurs) présents et à venir, sera effectué. L'association ne peut se permettre de maintenir ou engager des personnes qui n'auraient pas les qualifications nécessaires.

Préparation des inscriptions

Les préinscriptions sur le site devraient ouvrir au mois de juillet.

Les tarifs sont maintenus pour la prochaine saison. Le délai de paiement va être réexaminé, les contrôles effectués ayant permis de constater que des adhérents (très peu nombreux) n'avaient toujours pas réglé leur cotisation en février.

Suivi des demandes d'essai

Pour toute demande d'essai, il conviendra de prévenir l'animatrice et le coordinateur (trice). Ce dernier recueillera les nom, prénom, n° de téléphone et l'impression de la personne à la fin de la séance et si elle souhaite continuer ou non.

Avant de clore la séance, Carol indique qu'elle envisage de modifier le règlement intérieur, notamment au regard du respect dû aux responsables, aux animatrices et au personnel de la mairie par les adhérents.

La séance est levée à 17 heures.

La Secrétaire,

Michelle Audonnet

La Présidente,

Carol Gautier